Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

INFO

01-2015

157

Agir en pionnier du financement de l'action pour le climat

Vers un développement durable du **marché des obligations vertes**

En Italie, **les petites entreprises du secteur de l'eau** voient grand !

ISSN 0250-3867

Septembre
2015
157

INFO

Les questions liées au changement climatique sont pleinement prises en compte dans toutes les activités de la BEI.

Éditorial

Les changements climatiques représentent sans doute le plus grand défi planétaire de notre époque. Les risques climatiques sont très réels et compromettent les efforts déployés pour améliorer le niveau de vie des populations, en particulier dans les régions les plus pauvres de la planète, et pour assurer une croissance économique constante à travers le monde. L'impact considérable des changements climatiques sur le développement et la croissance est au cœur des débats à l'échelle internationale. L'année 2015 marque une étape clé sur la voie qui conduira vers une économie mondiale plus durable, avec l'adoption des Objectifs de développement durable et la perspective d'un nouvel accord mondial sur le climat.

En tant que banque de l'UE, la BEI a fait de l'action en faveur du climat l'une de ses principales priorités et joue désormais un rôle de chef de file parmi les institutions financières internationales dans ce domaine. Au cours des cinq dernières années, la Banque a consacré quelque 90 milliards d'EUR à des mesures en faveur du climat ayant des effets tangibles. Elle s'attache à atténuer les changements climatiques et à aider les populations et les pays à s'adapter de multiples façons.

La BEI œuvre pour le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments et l'installation de panneaux solaires sur les toits et finance les plus grands parcs éoliens au monde. Elle soutient les villes intelligentes, les modes de transport propres et contribue à réduire l'impact environnemental des entreprises. Elle est le premier émetteur d'obligations climatiquement responsables et ses solutions de financement innovantes incitent d'autres investisseurs à s'engager dans l'action en faveur du climat. C'est dans ce domaine de la mobilisation de fonds que la BEI est la mieux placée pour faire la différence.

En tant que bailleur de fonds à long terme et institution ayant acquis une expérience et un savoir-faire considérables dans le financement de l'action en faveur du climat en Europe et dans le monde, la BEI bénéficie d'un positionnement unique pour financer des projets de haute qualité, sobres en carbone et à l'épreuve des changements climatiques et pour mobiliser d'autres financements.

L'engagement pris, à l'échelle de la planète, pour le maintien du réchauffement mondial en deçà de 2° C et pour l'adaptation aux effets des changements climatiques ne peut être honoré qu'au moyen de financements ciblés. En tant que banque de l'UE, la BEI s'est fixé pour mission de jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation de ces financements.

Sommaire

ZOOM SUR LA BEI

03 Agir en pionnier du financement de l'action pour le climat

06 Aux avant-postes de la promotion du développement durable par la mise en avant des meilleures pratiques en matière d'évaluation des incidences

07 En bref

LA BEI EN ACTION

08 La lutte contre les changements climatiques en chiffres

10 En Italie, les petites entreprises du secteur de l'eau voient grand !

12 Vers un développement durable du marché des obligations vertes

14 Belgique : les premiers projets de « villes intelligentes » soutenus par la BEI prennent forme

15 Transformer les déchets en ressources de valeur pour les habitants de Sofia

16 Rapprocher les investisseurs publics et privés

18 Bristol à l'avant-garde des villes durables et résilientes

20 Réhabiliter l'ancien pour bâtir l'avenir

22 L'Afrique du Sud inaugure sa première centrale solaire à concentration

DU NOUVEAU @ LA BEI

23 Du nouveau @ la BEI

Le BEI INFO est publié périodiquement par le département Communication de la Banque européenne d'investissement – Rédactrice en chef : Chiara Robotti – Mise en page : EIB graphicTeam – Photos : © photothèque BEI, © Nordex Windpower SE, © Aguas de Portugal, © Aldo Ramirez, © Iberdrola/Chris James, © Viveracqua Consortium, © EU/NEIGHBOURHOOD INFO CENTRE, photographie de Safi Naciri, © Schelde Landschapspark, © Shutterstock, © GEEREF, © Bristol City Council, © Abengoa Solar, S.A. Tous droits réservés, © ville de Västerås – Vos commentaires sont les bienvenus. Merci d'adresser vos remarques et suggestions à eibinfo@eib.org.

Agir en pionnier **du financement de l'action pour le climat**

L'année 2015 est cruciale pour le climat et le financement de l'action climatique, un domaine qui présente de nombreuses connexions avec le développement et dans lequel la BEI est un intervenant majeur. La Banque, qui est l'un des principaux bailleurs de fonds des investissements ayant trait au climat dans le monde, joue un rôle de chef de file dans la mobilisation de financements et la promotion des investissements verts. Et elle est déterminée à maintenir cet engagement à long terme.

La BEI prévoit d'apporter plus de **50 milliards d'EUR** de financements en faveur du climat ces trois prochaines années.

L'action en faveur du climat est une priorité pour la BEI : chaque année, elle veille à ce qu'un quart de son volume de prêt soit affecté à des investissements ayant trait au climat. Les fonds mis à disposition vont notamment à l'énergie solaire et éolienne, aux transports urbains durables, à la recherche sur les technologies à faibles émissions de carbone, à la reforestation et à la protection contre les inondations.

En intégrant avec succès l'action en faveur du climat dans tous les projets qu'elle finance et dans ses propres activités, la BEI confère un impact plus positif et durable à ses opérations dans différents secteurs et pays.

Afin de garantir un meilleur suivi de ses propres émissions et économies d'émissions de carbone, elle mesure depuis 2009 son empreinte carbone ainsi que celle des projets qu'elle soutient. Grâce à son engagement l'année passée, ce sont quelque 3 millions de tonnes d'émissions de CO_2 qui ont été évitées, ce qui équivaut au retrait de 1,5 million de voitures de la circulation routière.

Soutenir le développement par le financement de l'action en faveur du climat dans le monde

La BEI est consciente de la nécessité de lutter contre les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement, afin de promouvoir un développement durable dans le monde entier. Les changements climatiques représentent sans conteste un défi mondial qui, en tant que tel, doit faire l'objet de mesures d'atténuation et d'adaptation à l'échelle de la planète. C'est pourquoi la BEI applique une approche globale.

Pour autant, les impacts des changements climatiques ne sont pas ressentis de la même façon partout dans le monde. De nombreux effets peuvent être plus marqués dans les pays en développement, alors même qu'ils trouvent sans doute pour la plupart leur origine dans les pays développés. Le réchauffement induit par la forte consommation des pays riches est le phénomène qui a les plus graves répercussions sur les régions les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Ces dernières sont d'ores et déjà confrontées à la montée du niveau des mers, à des cyclones plus violents, à des températures plus élevées de jour comme de nuit, à des précipitations plus imprévisibles et à des vagues de chaleur plus importantes et plus longues.

Il faut donc intervenir pour accroître le volume des financements disponibles pour soutenir l'action en faveur du climat et, dans le même temps, concrétiser le programme pour le développement dans les années à venir. La BEI est prête à relever ce défi et prévoit à ce jour de mettre plus de 50 milliards d'EUR à disposition pour le financement de l'action en faveur du climat sur les trois prochaines années. Elle est ainsi, par exemple, intervenue récemment à l'appui d'investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique visant à réduire la consommation d'énergie et les factures de chauffage de plus de 40 000 ménages en France.

Renforcer la résistance aux effets des changements climatiques et financer l'adaptation à ces effets

La BEI identifie, prépare et finance de manière proactive des projets qui présentent de l'intérêt en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques pour les zones, secteurs ou populations vulnérables. Le renforcement des mesures d'adaptation est absolument indispensable, en particulier pour les petits États insulaires et les pays les moins développés. La BEI s'emploie à relever ce défi et a, en collaboration avec la Banque de développement des Caraïbes (BDC), mis en œuvre un programme d'assistance technique visant à réduire les impacts négatifs des changements climatiques dans les Caraïbes. Au Belize, par exemple, elle a appuyé une analyse détaillée des impacts des changements climatiques sur une autoroute côtière vulnérable et elle finance maintenant, aux côtés de la BDC, le projet dans lequel des mesures supplémentaires ont été mises en place pour faire face aux risques climatiques croissants.

Répondre aux menaces des changements climatiques implique de prendre des mesures proactives pour gérer la sécurité de l'eau dans les régions où cette ressource est rare, les inondations et les chaleurs extrêmes dans les villes, l'agriculture intelligente et l'érosion des côtes.

Dans les régions arides et semi-arides – comme le bassin méditerranéen, l'Afrique australe et le nord-est du Brésil – les systèmes humains et naturels sont vulnérables aux impacts des changements climatiques sur l'approvisionnement en eau. Au cours du prochain siècle, ces régions devraient voir leurs ressources hydriques diminuer, en particulier dans les zones déjà soumises à un stress hydrique en raison des sécheresses, des pressions démographiques et de l'extraction des ressources en eau.

Répondre aux menaces des changements climatiques implique en outre pour la Banque d'assurer la résistance aux effets de ces changements dans tous les cas où ses opérations sont vulnérables à ces effets. C'est la raison pour laquelle elle a mis en place un outil d'évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité pour ses clients. Cet outil permet d'identifier les domaines dans lesquels un projet est vulnérable aux risques climatiques, d'évaluer l'ampleur des risques liés au climat et de définir les solutions d'adaptation pertinentes. La première version de l'outil a été mise au point pour les activités de la BEI dans le secteur de l'eau et a été mise à l'essai avec le programme d'investissement relatif à l'eau et aux eaux usées de Poznań, en Pologne.

Il faut faire en sorte que la résistance aux effets des changements climatiques devienne la responsabilité de tous : cela inclut d'envisager de manière proactive de nouveaux modes de financement de la résistance aux effets des changements climatiques. Une approche possible consiste à collaborer plus étroitement avec des banques commerciales afin de définir comment déployer des programmes visant la résistance aux effets des changements climatiques dans les PME des pays à forte vulnérabilité.

En intégrant systématiquement, à tous les niveaux, le concept de l'adaptation et de la résistance aux effets des changements climatiques, la Banque continue d'agir en pionnier du financement de l'action en faveur du climat dans le monde, un rôle qui est particulièrement stimulant. ■

Il faut que la **résistance aux changements climatiques** devienne la responsabilité de tous.

La sécurité de l'eau : un domaine d'action prioritaire

La croissance et l'urbanisation d'une population mondiale qui requiert la sécurité alimentaire et énergétique induisent des besoins grandissants et concurrents en eau. Or la pénurie ou l'excès d'eau, le manque de fiabilité ou la pollution excessive sont autant de difficultés auxquelles les populations sont confrontées – et ce dans un climat changeant. Afin de mieux comprendre l'incidence des risques liés à l'eau pour la croissance économique, la BEI a récemment organisé un événement consacré à la sécurité de l'eau sur le plan mondial, réunissant des représentants d'organisations internationales, d'ONG, de prestataires de services dans le domaine de l'eau, d'entreprises dont l'activité dépend de l'eau et d'organismes professionnels. Un large consensus s'est dégagé sur le fait que la sécurité de l'eau est vitale dans le contexte des changements climatiques et un appel a donc été lancé pour la mobilisation de financements supplémentaires en faveur de la sécurité de l'eau aux fins de la croissance économique et de la résistance des collectivités.

La BEI étant à ce jour le premier bailleur de fonds dans le secteur de l'eau, elle est en mesure une fois encore de relever le défi. Pour l'avenir, elle entend consolider son rôle de chef de file à l'appui de la sécurité de l'eau sur le plan mondial. Elle prévoit à ce titre non seulement d'investir dans des services hydriques municipaux résilients et d'aider les pays à adapter leurs stratégies de gestion de l'eau, mais également de travailler avec des partenaires extérieurs au secteur de l'eau afin d'identifier et de financer des mesures d'« intendance de l'eau », comme l'utilisation efficace et le recyclage de l'eau. L'innovation dans les secteurs à forte consommation d'eau, tel que celui de l'énergie, permettrait de réduire la pression exercée sur les ressources rares et, ce faisant, de limiter les besoins d'investissement dans le développement de ressources supplémentaires.

Aux avant-postes de la promotion du développement durable **par la mise en avant des meilleures pratiques en matière d'évaluation des incidences**

Cette année, la BEI a remporté un prestigieux prix dans le domaine de l'évaluation des incidences pour ses meilleures pratiques en matière de promotion du développement durable à l'échelle mondiale.

Les principes du développement équitable et durable sont au cœur de la mission de la Banque et sous-tendent ses activités dans tous les secteurs.

La BEI vise des résultats positifs en matière de développement en pratiquant une évaluation intégrée des impacts biophysiques et socio-économiques des opérations qu'elle finance. Dans le même temps, elle veille non seulement au respect des principes établis par l'UE en matière sociale et environnementale, mais également à l'application de son propre ensemble de normes environnementales et sociales. Cette approche permet d'éviter, de réduire au minimum et (ou) d'atténuer les impacts négatifs et risques potentiels des projets et garantit une application systématique des normes les plus élevées et des solutions orientées vers l'avenir.

Par son engagement concret envers la durabilité environnementale et sociale, la BEI apporte une contribution décisive aux opérations qu'elle finance.

Best Impact Assessment Award

Plus tôt cette année, la BEI a reçu le *Best Impact Assessment Award* de l'IAIA (*International Association for Impact Assessement*). Ce prix récompense la contribution considérable apportée par la Banque dans le domaine de l'évaluation des incidences à l'échelle mondiale. L'IAIA, qui rassemble des instances gouvernementales, des entreprises et des praticiens, est considérée comme le premier réseau mondial travaillant sur les meilleures pratiques dans l'utilisation de l'évaluation des incidences.

La BEI tend vers une plus grande transparence et une information plus complète dans son processus décisionnel et vise des résultats positifs en matière de développement dans les opérations qu'elle finance. C'est pourquoi elle publie des informations environnementales, comme le résumé non technique de l'évaluation des incidences sur l'environnement et (ou) le résumé de son propre audit environnemental et social préalable des projets qu'elle instruit, bien avant leur approbation. Un registre sur son site web permet d'accéder aux dossiers relatifs aux aspects environnementaux et sociaux des projets qu'elle finance. ■

L'évaluation des incidences à l'ère du numérique

La BEI a reçu son prix lors de la conférence annuelle de l'IAIA à Florence, événement au cours duquel ont été explorés les enjeux et les avantages des technologies numériques dans l'évaluation des incidences.

La BEI a pu, à cette occasion, montrer comment les nouvelles technologies l'ont aidée dans ses récents travaux d'évaluation des incidences. En 2008, elle a commencé à travailler avec l'Agence spatiale européenne pour tester l'utilisation de la technologie satellitaire. Depuis lors, elle a mis les techniques d'observation terrestre à profit, par exemple dans le suivi des plantations forestières en Ouganda, ainsi que des mesures de compensation mises en œuvre dans le cadre de projets autoroutiers en Grèce.

Le projet de métro de Quito, en Équateur, est un autre bon exemple de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'évaluation des incidences sociales et environnementales. Le promoteur du projet a directement interagi avec les parties prenantes via les médias sociaux durant la phase d'évaluation des incidences sur l'environnement. L'ensemble du processus de consultation s'est déroulé en mode virtuel, en ligne, durant la phase d'étude et se poursuivra pendant la phase de construction.

En bref

Le prix de l'opération de l'année dans le domaine de la foresterie décerné à un fonds pour le climat soutenu par la BEI

Althelia Climate Fund, un fonds dans lequel la BEI intervient en tant qu'investisseur de référence, a remporté le prix de l'opération de l'année dans le domaine de la foresterie. Ce prix récompense l'approche novatrice adoptée par le fonds pour la conservation des paysages menacés dans quelques-unes des régions abritant la plus grande biodiversité au monde, comme la réserve nationale de Tambopata et le parc national Bahuaja-Sonene à Madre de Dios, au Pérou. Athelia a bénéficié d'une contribution d'un montant maximum de 25 millions d'EUR de la BEI. Il s'agit là d'un bon exemple du soutien que la Banque apporte à l'appui de projets qui ont également un impact positif sur le plan social. L'application de normes environnementales et sociales de qualité demeure au cœur de l'action de la Banque dans tous ses domaines d'intervention.

La BEI récompensée pour son émission d'obligations vertes

Lors de l'édition 2015 de son *Bond Dinner*, qui a eu lieu en mai, Global Capital a remis ses *2015 Bond Awards* aux meilleures équipes et aux meilleurs intervenants individuels des secteurs de la collecte de fonds et du financement. Deux récompenses ont été décernées à la BEI : l'une dans la catégorie *« Overall Most Impressive SRI or Green Bond Issuer »* et l'autre dans la catégorie *« Overall Most Impressive Green Bond Funding Official »*. Ces distinctions viennent s'ajouter à d'autres prix décernés par Global Capital pour les interventions sur les marchés internationaux des capitaux. Les récompenses obtenues dans le domaine des obligations vertes reflètent la position de chef de file de longue date de la BEI sur le marché obligataire vert.

Une stratégie climatique à l'horizon pour la BEI

Un document prospectif intitulé « Stratégie climatique de la BEI » – la toute première de ce nom – définissant le cadre d'une contribution ambitieuse de la Banque à la lutte contre les changements climatiques, sera présenté en décembre à la conférence de Paris. Une consultation publique sur l'approche adoptée par la BEI pour soutenir l'action en faveur du climat a été ouverte à toutes les parties prenantes intéressées, qui ont ainsi pu s'entretenir directement avec les services de la Banque sur les principaux enjeux. Cette consultation publique, qui a officiellement pris fin le 16 mars, s'inscrit dans un processus de révision des méthodes de la BEI à l'appui de l'action pour le climat, au terme duquel seront formulées des orientations et des priorités stratégiques pour l'avenir. La Banque intégrera les points de vue exprimés par les parties prenantes externes dans sa future stratégie climatique.

La lutte contre les changements climatiques en chiffres

Plus de **2 600 MW** de capacité de production d'électricité à partir de sources renouvelables ont été financés dans l'UE
770 millions d'EUR ont été investis dans 25 fonds d'infrastructure ayant trait au climat (énergies renouvelables, efficacité énergétique, foresterie, décontamination des sols, biodiversité)
Deux lignes de crédit en Turquie et en Moldavie aident **5 000** PME agricoles à gérer les effets des changements climatiques et à rationaliser l'utilisation de l'eau et des ressources

En Italie, les petites entreprises du secteur de l'eau **voient grand !**

En investissant 145,8 millions d'EUR dans Viveracqua Hydrobond, la BEI apporte son soutien à un programme novateur, d'un montant total de 300 millions d'EUR, destiné à financer huit petites et moyennes entreprises d'assainissement et de distribution d'eau dans la région italienne de la Vénétie. Alberto Nobili, directeur d'International Structured Finance (Finint), et Fabio Trolese, président de Viveracqua Consortium, évoquent avec BEI INFO cet instrument innovant pour le financement de l'action en faveur du climat.

Entretien

Fabio Trolese, Président of the Viveracqua Consortium

Entretien

Alberto Nobili, directeur d'International Structured Finance, Finint

Si, de tout temps, l'innovation a été au cœur des plus grandes réussites commerciales et financières, les solutions créatives participent aujourd'hui à la lutte contre les changements climatiques. Cette histoire témoigne des méthodes inédites auxquelles les petites et moyennes entreprises italiennes du secteur de l'eau ont recours pour œuvrer de concert à l'amélioration de l'environnement et des services aux populations locales. En finançant près de la moitié du projet, la BEI favorise la croissance des petites entreprises italiennes de services collectifs et, partant, aide à préserver les emplois et à en créer de nouveaux.

S'allier pour réussir

« Nous devions trouver des sources alternatives de financement, autres que les prêts bancaires dont l'accès est entravé, depuis la crise financière, par des contraintes en matière de fonds propres. Les huit petites entreprises d'assainissement et de distribution d'eau à la recherche d'un financement ont alors décidé de se regrouper pour monter ensemble un dossier plus solide. Ce fut la clé de notre succès », explique Alberto Nobili qui a conçu, structuré et élaboré l'opération au sein de Finint.

L'union de ces petites entreprises a donné naissance au Viveracqua Consortium, lequel s'est révélé crucial pour approcher la BEI. Aucune d'entre elles n'aurait été en mesure, individuellement, d'avoir accès à un financement de la Banque.

Aussi intéressant soit-il, un programme ne peut être mené à bien que s'il est géré efficacement et s'il est doté des instruments requis pour y parvenir : les huit entreprises concernées ont émis des mini-obligations qui ont été souscrites par une structure créée à cette fin. Baptisée Viveracqua Hydrobond, cette structure ad hoc a servi de sûreté dans le cadre d'une opération de titrisation adossée à des actifs. En souscrivant l'intégralité des mini-obligations émises par les huit entreprises (pour un montant total de 150 millions d'EUR), Viveracqua Hydrobond leur a fourni un financement à long terme pour développer leurs infrastructures.

Cette opération novatrice a été rendue possible grâce aux possibilités nouvelles ouvertes par les modifications récentes de la législation italienne en matière de titrisation ainsi que des règles de financement des ETI non cotées. En levant les principaux obstacles juridiques et fiscaux, les modifications législatives ont permis d'élargir la gamme d'actifs pouvant adosser les obligations, tandis que les changements apportés aux règles précitées ont permis aux entreprises de petite dimension d'émettre des mini-obligations selon le même régime que celui applicable aux transactions des sociétés cotées en bourse. Qui plus est, les assureurs et fonds de pension ont été autorisés, grâce à ces changements, à investir dans ce type de titres.

Des solutions d'avant-garde dans le secteur de l'eau

Viveracqua Hydrobond représente non seulement la première titrisation de mini-obligations, mais aussi la première opération systémique parmi les entreprises européennes de services intégrés d'assainissement et de distribution d'eau.

La BEI peut s'enorgueillir d'avoir joué un rôle clé dans la mobilisation de capitaux privés, en acquérant la majorité des obligations, soit 145,8 millions

d'EUR sur un montant total de 150 millions d'EUR ; des fonds de pension et des banques régionales italiennes se sont engagés pour le solde.

« L'expertise de la BEI était essentielle pour aller de l'avant dans cet ambitieux projet. Ne se limitant pas à appréhender tous les rouages de la dynamique complexe sous-tendant cette opération, la BEI est allée au-delà afin de s'adapter à nos besoins lors de l'élaboration des dispositions contractuelles », souligne Fabio Trolese, président du Viveracqua Consortium.

La question est maintenant de savoir si ce modèle peut être reproduit dans d'autres régions et secteurs. Cette technique innovante pourrait être le coup d'envoi d'un canal alternatif de financement pour les PME.

« Quoique réalisable du point de vue technique, sa reproduction est cependant impossible sans un mode de pensée et un savoir-faire communs. Partager les mêmes objectifs était certes un défi à surmonter, mais ce fut aussi notre force », fait observer Alberto Nobili.

Moins de risques pour plus d'impact

« Viveracqua Hydrobond bénéficie d'un rehaussement de crédit grâce à deux mécanismes d'absorption des pertes, d'une valeur totale de 30 millions d'EUR (soit 20 % du montant de l'opération). Veneto Sviluppo, l'institution financière de la Vénétie qui a organisé les émissions de mini-obligations de concert avec Finint, a fourni une réserve de trésorerie de 6 millions d'EUR à titre de couverture des premières pertes, tandis que les entreprises concernées ont injecté 24 millions d'EUR, provenant du produit des mini-obligations, dans une seconde tranche de couverture des pertes. Ces deux tranches ont surdimensionné la structure, en couvrant toutes pertes potentielles », précise Alberto Nobili.

Grâce à ce portefeuille bénéficiant d'un rehaussement de crédit, les huit petites entreprises ont pu accéder à des prêts à long terme de la BEI et transférer l'intégralité de l'avantage financier directement aux consommateurs.

Les travaux ont débuté l'an dernier et sont en bonne voie : en 2014, 80 millions d'EUR d'investissements avaient déjà été affectés à des projets qui ont produit les premiers résultats concrets.

Une fois achevé en 2018, le programme d'investissement de 300 millions d'EUR devrait conférer à la région de la Vénétie de multiples avantages en matière d'environnement plus propre et plus durable. Les 728 projets de systèmes intégrés d'assainissement et de distribution d'eau (principalement des installations hydrauliques et d'égouts) amélioreront les services dispensés à deux millions d'habitants de la Vénétie. En outre, Viveracqua Hydrobond offre à la région une possibilité de développement et de croissance, avec la création de 300 nouveaux emplois destinés à la population locale.

La BEI est fière d'avoir contribué au lancement de ce produit novateur de financement climatique qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt parmi les investisseurs, comme l'explique Fabio Trolese : « La BEI a montré l'exemple en donnant l'impulsion indispensable aux investissements dans le secteur de l'eau en Italie. L'engagement de la Banque a permis à cette opération de gagner en visibilité auprès d'autres investisseurs susceptibles de se montrer intéressés, que ce soit dès maintenant ou à l'avenir ». ■

Résultats escomptés de Viveracqua Hydrobond :

560 km de conduites de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées pour desservir **2 millions d'habitants**

300 emplois nouveaux

Vers un développement durable **du marché des obligations vertes**

Il y encore quelques années, le marché des obligations vertes n'était qu'un territoire vierge. Aujourd'hui, c'est un segment à forte croissance qui connaît une expansion rapide. Face à l'intérêt grandissant des investisseurs socialement responsables, la BEI a aidé à concevoir le cadre de gouvernance et les pratiques d'information afin de renforcer la transparence des financements en faveur de l'environnement.

Les parties aux négociations des Nations unies sur le climat s'accordent à dire qu'il est essentiel de mobiliser des capitaux privés pour relever le défi climatique. Les obligations vertes ont un rôle à jouer à cet égard et la BEI, aux côtés d'autres banques multilatérales de développement, s'est d'ores et déjà engagée à contribuer au développement durable de ce marché.

Promotion des investissements respectueux du climat

La BEI est fermement engagée dans le financement de l'action en faveur du climat ; ses interventions sont axées à la fois sur l'atténuation des changements climatiques – avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre – et sur l'adaptation à leurs effets. Elle a été la première institution à émettre des obligations vertes en 2007 et elle en reste le principal émetteur à ce jour. Le marché des obligations vertes s'est rapidement développé ces dernières années, avec un volume d'émission de 37 milliards d'USD en 2014.

« Nos obligations vertes offrent aux investisseurs la possibilité de participer à une démarche socialement responsable », a déclaré Werner Hoyer, président de la BEI, à propos des évolutions récentes, avant d'ajouter : « Nous sommes déterminés à conserver notre rôle moteur dans le développement de ce segment unique du marché des capitaux et à stimuler davantage encore sa croissance durable. »

Alors que le marché des obligations vertes se développe et évolue vers une plus grande standardisation, la BEI joue un rôle actif dans l'élaboration des Principes sur les obligations vertes, des normes non obligatoires pour les émetteurs de ce segment, qui sont conçues pour aider à renforcer la transparence et la crédibilité du marché. Ces principes améliorent la transparence et l'information en matière d'émissions vertes et d'utilisation du produit de ces émissions. Une plus grande transparence renforce la confiance du marché et stimule l'investissement. Un cercle vertueux se met ainsi en place et dynamise l'action en faveur du climat.

En quoi les obligations vertes sont-elles « vertes » ?

Qu'ont en commun des immeubles d'habitation en Roumanie, un complexe solaire au Maroc, un raccordement au réseau d'un parc éolien marin au Royaume-Uni et des travaux de recherche aux fins d'applications plus efficaces des énergies renouvelables en Espagne ? Ces projets ont tous bénéficié d'affectations du produit des obligations climatiquement responsables, les obligations vertes de la BEI.

Schématiquement, les obligations vertes permettent de lever des fonds qui sont réservés à des projets ayant un impact environnemental positif. Il appartient à chaque émetteur concerné de définir les critères d'admissibilité des projets et un cadre de confiance doit être établi pour garantir la responsabilité ex post des affectations. Les investisseurs sont demandeurs d'informations pertinentes, fiables et comparables, ce qui exige transparence et harmonisation.

Les Principes pour les obligations vertes sont des normes non obligatoires pour les émetteurs de ce segment, qui sont conçues pour aider à renforcer la transparence et la crédibilité du marché. Ils aident à préserver l'intégrité du marché et encouragent la transparence et la responsabilité des émetteurs vis-à-vis des parties prenantes externes, deux éléments indispensables en l'absence de définition commune du qualificatif « vert » ou d'études bien établies guidant les investisseurs sur ce qui est « vert » parmi l'éventail des possibilités d'investissement. La BEI, soucieuse d'instaurer un cadre fiable et efficace de mesure des incidences, est l'une des premières institutions à avoir publié des données chiffrées sur les économies d'émissions de gaz à effet de serre. ■

Projets ayant bénéficié d'affectations du produit des OCR en 2014 :

Rénovation thermique de quelque

1 000 bâtiments résidentiels à Bucarest.

Parc éolien de Tafila, avec une contribution attendue de

10 % à l'objectif de production d'électricité à partir de sources renouvelables à l'horizon 2020 en Jordanie.

Un solide cadre de confiance

Les Principes pour les obligations vertes s'articulent autour de quatre composantes :

1. Utilisation des fonds levés
2. Procédure d'évaluation et de sélection des projets
3. Gestion des fonds levés
4. Publication d'informations

Plateforme commune pour la publication d'informations sur l'impact environnemental des projets

Outre sa participation à la définition des Principes pour les obligations vertes, la BEI collabore avec la BAfD, la BIRD et l'IFC afin d'instaurer un cadre harmonisé d'information sur les impacts dans le contexte des obligations vertes.

La BEI a été la première à appliquer ce cadre harmonisé dans ses pratiques d'information en publiant une liste complète des affectations à des projets en 2014, ainsi que des incidences environnementales attendues, avec une estimation de l'empreinte carbone. L'évaluation de l'empreinte carbone des projets est intégrée dans les opérations de la Banque et rend compte de deux mesures : les émissions estimées pour une année type d'exploitation du projet (émissions absolues) et les modifications des émissions estimées à la suite du projet (émissions relatives).

L'impulsion donnée au marché des obligations vertes met en lumière divers enjeux techniques auxquels un public plus large, composé de marchés de capitaux, commence maintenant à s'intéresser. Cela devrait contribuer à faire avancer les débats sur la publication d'informations et sur l'évaluation sous-jacente des incidences environnementales des projets.

Complexe solaire de Ouarzazate au Maroc, d'une capacité potentielle équivalant **à l'alimentation en électricité d'une ville de 250000 habitants.**

Travaux de recherche menés par Acciona aux fins d'applications plus efficaces **des énergies renouvelables favorisant la mise au point de technologies plus respectueuses de l'environnement en Espagne.**

Liaison de transport à haute tension de 100 km entre le parc éolien marin Lincs et le réseau national britannique.

Belgique : les premiers projets de « villes intelligentes » **soutenus par la BEI prennent forme**

En juin dernier, la banque Belfius et la BEI ont lancé un programme de financement conjoint, doté d'une enveloppe de 400 millions d'EUR, pour la mise en œuvre de projets durables dans le contexte d'une approche de « villes intelligentes », une première en Europe. Neuf mois plus tard, les avancées sont tangibles, puisque les premiers prêts, accordés à huit projets devant être réalisés en Belgique et représentant un montant total de 35 millions d'EUR, viennent d'être approuvés

Une « ville intelligente » est un lieu où les réseaux, services et infrastructures classiques sont rendus plus efficaces grâce à l'utilisation de technologies numériques et autres innovantes, au bénéfice des habitants. Ce concept se caractérise, en outre, par une meilleure exploitation des ressources et une réduction des émissions. Il repose sur des réseaux de transports urbains plus intelligents, des installations d'adduction d'eau et d'élimination des déchets modernisées et des systèmes d'éclairage et de chauffage des bâtiments plus efficaces, ainsi que sur le réaménagement de quartiers urbains.

C'est dans cet esprit que le programme « Villes intelligentes et développement durable », élaboré par la BEI et la banque Belfius, entend soutenir les grandes agglomérations et les villes, y compris les plus petites, en leur apportant une aide financière à l'appui des projets qu'elles mettent en œuvre en matière de mobilité durable, de développement urbain et d'efficacité énergétique. En juin 2014, les autorités locales belges ont été les premières en Europe à bénéficier de prêts à des taux préférentiels pour financer leurs projets liés aux « villes intelligentes ».

Revitalisation d'une friche industrielle à Wetteren

À l'est de Gand, traversée par l'Escaut, la commune flamande de Wetteren, qui compte 25 000 habitants, bénéficiera prochainement de la revitalisation d'un lieu précédemment pollué par l'amiante, situé au cœur de la ville. Ce projet a pour objectif d'aménager le centre-ville en zone sans voiture, avec un nouvel hôtel de ville répondant davantage aux besoins locaux, de nouveaux immeubles résidentiels et commerciaux, un immense parking souterrain et un pont reliant les deux rives du fleuve, qui ne sera accessible qu'aux piétons et aux cyclistes et qui sera emprunté chaque jour par plus de 1 000 écoliers.

Un « immeuble à consommation énergétique quasi nulle » abritera un foyer d'accueil à Schelle

Située au sud-ouest d'Anvers, la commune de Schelle fait également partie des rares villes à profiter de ce programme d'investissement pour son centre protégé à consommation énergétique quasi nulle. Cette commune de 8 200 habitants s'est immédiatement portée candidate pour bénéficier de ce programme, ses gestionnaires accordant une grande importance aux économies d'énergie et à la croissance inclusive. Le nouveau bâtiment en question, qui comprendra 36 appartements aménagés conformément aux normes habituelles, remplacera les 22 maisons d'accueil qui ont été construites à la fin des années 60 et au début des années 70. La consommation énergétique de ces dernières avait atteint de tels sommets que le coût de leur rénovation et l'apport énergétique nécessaire auraient été beaucoup plus élevés que ceux liés à la construction d'un tout nouveau bâtiment à consommation énergétique quasi nulle. Cette construction devrait afficher d'excellentes valeurs U pour l'isolation de la toiture, des murs, des fenêtres et des sols. Le bâtiment jouera également un rôle social dans le contexte urbain local, dans la mesure où il sera mis à la disposition d'un large éventail d'activités (comme des débats et des conférences, par exemple). ■

25 000

habitants de Wetteren pourront bénéficier d'un centre-ville sans voiture

8 200

habitants de Schelle tireront profit des économies d'énergie réalisées

Transformer les déchets en ressources de valeur **pour les habitants de Sofia**

La Bulgarie met peu à peu son système de gestion des déchets en conformité avec les meilleures pratiques. En lui accordant une assistance technique et un prêt de 33 millions d'EUR, la BEI a aidé la capitale bulgare, Sofia, à transformer avec succès ses déchets en une source d'énergie.

150 emplois nouveaux

500 000 tonnes de déchets municipaux traitées chaque année

40 000 tonnes de matériaux recyclés

Avant 2010, la ville de Sofia enfouissait ses déchets, à l'exception des déchets solides qui étaient intégralement stockés. Outre le gaspillage de ressources précieuses, cette pratique entraînait des nuisances pour les résidents locaux. Grâce à un prêt de la BEI, Sofia dispose désormais de plusieurs installations municipales de traitement des déchets, capables de traiter environ 500 000 tonnes de déchets municipaux chaque année.

Aujourd'hui, près de 60 % des déchets de Sofia sont compostés, recyclés ou valorisés. En détournant les matériaux biodégradables des décharges, ces installations contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre. En outre, le système de gestion des déchets réinjecte les matériaux de valeur dans le circuit économique. À cette fin, la ville prévoit de créer 150 postes de travail, destinés à des ingénieurs, des biologistes, des spécialistes de l'énergie et des experts de la finance et de la logistique.

« La BEI a joué un rôle important dans la modernisation des infrastructures de traitement des déchets de Sofia, non seulement par son soutien financier, mais aussi par les nombreux conseils techniques qu'elle a fournis. La municipalité de Sofia remercie vivement la BEI de son engagement et espère poursuivre cette collaboration dans le cadre de futurs projets dans ce secteur », explique Maria Boyadjiiska, maire adjointe de Sofia.

Du déchet au compost et à l'énergie

Une usine de compostage, opérationnelle depuis mars 2014, a la capacité de traiter environ 20 000 tonnes par an de déchets biodégradables provenant de parcs et de jardins. Ces déchets sont transformés en compost de bonne qualité qui est ensuite vendu aux exploitants agricoles et aux résidents. Une partie du compost (10 kg au maximum) est également donnée gratuitement aux habitants de Sofia pour qu'ils l'utilisent dans leur jardin. Cette mesure a été accueillie avec enthousiasme.

Lorsque l'installation aura atteint sa capacité maximale, elle produira 13 000 tonnes de compost et 30 tonnes de sulfate d'ammonium, un engrais très utilisé.

Une installation de digestion anaérobie opérationnelle depuis janvier 2014 traite quelque 24 000 tonnes de déchets de cuisine et de table collectés séparément. Ces déchets sont ensuite transformés en énergie, laquelle est utilisée pour la consommation propre et vendue au réseau. Au maximum de sa capacité, l'usine produira plus de 855 KW/h d'électricité.

Une deuxième vie pour les matériaux recyclables

Afin de collecter les matériaux recyclables, deux quartiers – Kupel et Kremikovtsi – ont mis en place un système de collecte séparée des déchets. Grâce à une campagne de sensibilisation bien préparée, les résidents ont joué le jeu du tri des déchets. En 2014, quelque 64 tonnes de papier et de carton, 73 tonnes de plastique et de métaux et 82 tonnes de verre ont été récupérées. La ville compte généraliser ce dispositif de collecte séparée à d'autres quartiers.

En outre, d'ici à la fin de 2015, une unité de traitement mécanique et biologique, actuellement en construction, traitera les déchets en mélange, qu'elle séparera en plusieurs types : compost, matériaux recyclables et carburants de substitution. Cette unité sera l'une des plus grandes d'Europe, avec une capacité de traitement de 410 000 tonnes de déchets par an. Quelque 40 000 tonnes de matériaux recyclables seront collectées et réintroduites dans l'économie globale. ■

Rapprocher
les investisseurs publics et privés

Certains obstacles typiques, tels que la perception d'un risque élevé, le manque de capital d'amorçage ou les coûts de transaction élevés, constituent un frein aux investissements du secteur privé, en particulier dans les économies émergentes. Le Groupe BEI compte parmi les premiers à mobiliser des capitaux d'investisseurs privés à l'appui de projets axés sur les énergies propres dans des pays en développement.

Les investisseurs privés peinent souvent à trouver des projets bancables auxquels ils pourraient participer. Lever des fonds en sus de l'apport de fonds des promoteurs du projet eux-mêmes peut se révéler très ardu, notamment dans les pays en développement et plus encore dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Dans ces domaines, les investisseurs privés manquent non seulement d'une visibilité suffisante du marché à long terme, mais aussi des connaissances du marché nécessaires pour investir sur le court à moyen terme. Les facteurs de risques liés aux pays revêtent généralement une importance accrue et le risque financier associé aux investissements en faveur du climat est souvent perçu comme excessif.

Conseillé par le Groupe BEI, le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF) est un fonds de fonds innovant qui joue un rôle de catalyseur en attirant des capitaux du secteur privé aux fins de la réalisation de projets en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans des pays en développement. Le GEEREF investit dans des fonds de capital-investissement qui, à leur tour, investissent dans des projets du secteur privé, renforçant ainsi l'effet multiplicateur de ses propres investissements. En substance, les fonds dans lesquels le GEEREF investit procurent des capitaux et financent par emprunt les projets sous-jacents ; ce faisant, ils créent un effet multiplicateur de plus de 50 pour les investisseurs du GEEREF. En d'autres termes, pour chaque euro investi par le GEEREF dans un fonds, plus de 50 EUR sont investis, sous forme d'emprunts et capitaux propres, dans des projets finals sur le terrain.

Lancé en 2008 avec un financement total de 112 millions d'EUR provenant de l'Union européenne, de l'Allemagne et de la Norvège, le GEEREF a reçu les premiers engagements de fonds du secteur privé en 2014.

La clé du succès du GEEREF en matière de levée de fonds

Il est fréquent que les performances passées d'un fonds soit un bon stimulant pour attirer des investisseurs privés. Le portefeuille du GEEREF, constitué dès 2009, et les antécédents de la BEI en matière de projets relatifs à des énergies propres dans des pays en développement se sont révélés cruciaux pour instaurer la confiance requise auprès des investisseurs privés et les inciter à emboîter le pas.

Toutefois, la tâche n'a pas été aisée. Il a fallu convaincre les investisseurs que le GEEREF pouvait leur offrir une exposition diversifiée à un nouveau secteur (des fonds propres en faveur des énergies renouvelables sur le marché émergent) qui, malgré sa bonne santé économique, souffre de l'absence de références antérieures. Pour remédier à ce problème, le GEEREF a compté sur la propension des investisseurs publics à innover, en ayant recours à l'aide publique au développement (APD) comme catalyseur pour mobiliser des capitaux privés.

Les investisseurs publics sont convenus d'accorder aux investisseurs privés un rendement préférentiel servant aussi de couverture des premières pertes. Ils ont ainsi doté les investisseurs privés d'un solide coussin financier, en ce sens que les actionnaires privés du GEEREF ont priorité sur les rentrées de fonds et bénéficient d'un droit de distribution préférentiel. L'octroi du rendement préférentiel s'effectue en plusieurs étapes : les investisseurs privés récupèrent les capitaux qu'ils ont investis et reçoivent, en outre, une première rentrée de fonds préférentielle ; les rentrées de fonds ultérieures vont ensuite aux investisseurs publics, jusqu'à ce qu'ils aient été remboursés des capitaux investis ; par la suite, le secteur privé perçoit un rendement préférentiel accru ; enfin, le solde est réparti entre les différents investisseurs (privés et publics) au prorata de leurs participations respectives. Cette nouvelle structure a permis de minimiser les risques pour les investisseurs privés. Elle s'est révélée stratégique pour commencer à s'attaquer à des

projets financés par des fonds privés et relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergique dans des pays en développement.

Les contributions privées les plus conséquentes sont provenues de fonds de pension, de gestionnaires de patrimoine et de particuliers fortunés. Le 29 mai 2015, la campagne de levée de fonds du GEEREF s'est achevée sur un franc succès, puisque plus de 110 millions d'EUR ont été collectés auprès de 19 investisseurs privés répartis dans le monde entier. Additionnée au financement initial de 112 millions d'EUR, cette levée de fonds a porté l'encours du fonds à 222 millions d'EUR et, partant, a procuré un effet de levier aux contributions initiales du secteur public.

Un catalyseur d'impact positif

Grâce à ses fonds émanant d'investisseurs publics et privés, le GEEREF a pu investir dans 39 projets à ce jour, lesquels sont tous en phase de démarrage ou de construction.

Il est clair que le succès remarquable du GEEREF ne s'explique pas uniquement par son excellent rendement financier. Le GEEREF s'enorgueillit de pouvoir générer des avantages équitables qui contribuent la réalisation du triple objectif de résultat : social, environnemental et financier. Les investisseurs privés se sont engagés volontiers à l'égard du GEEREF car ce dernier mobilise des fonds à l'appui de projets qui ont un impact positif sur les populations et sur l'environnement.

À titre d'exemple, le GEEREF a engagé 10 millions d'EUR dans le fonds Evolution One qui a fourni du capital-risque et investi dans le parc éolien de Kouga, situé dans la province du Cap oriental en Afrique du Sud, à environ 80 km à l'ouest de Port Elizabeth. Cette participation contribuera non seulement au renforcement de la sécurité énergétique et à l'obtention des objectifs de l'Afrique du Sud en faveur du climat et des énergies renouvelables, mais aussi à la lutte contre la pauvreté grâce à la création de nouveaux emplois. En effet, 219 personnes – issues, pour la plupart, de la population locale – ont été employées au cours de la phase de construction qui a duré 26 mois et 30 salariés disposent d'un emploi fixe depuis l'entrée en service du parc éolien en mars 2015.

Le GEEREF a aussi investi récemment dans un nouveau fonds de capital-investissement en Géorgie, ce qui porte à neuf le nombre total de fonds au sein de son portefeuille. Le fonds Caucasus Clean Energy Fund I procédera à des prises de participation dans des centrales hydroélectriques de petite à moyenne dimension, afin d'aider la Géorgie à exploiter son formidable potentiel hydroélectrique.

S'appuyant sur sa solide réserve de projets, le GEEREF envisage d'effectuer d'autres investissements dans des fonds asiatiques, dont un au Népal et un autre appelé à couvrir l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Plusieurs fonds africains (y compris le successeur d'Evolution One en Afrique du Sud) et en Amérique latine sont aussi en cours d'examen.

Les objectifs sont ambitieux : doter les pays bénéficiaires d'une capacité d'énergie propre de 1 gigawatt, fournir des services énergétiques durables à 3 millions de personnes et économiser jusqu'à 2 millions de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone. Le GEEREF est prêt à relever ces défis. ■

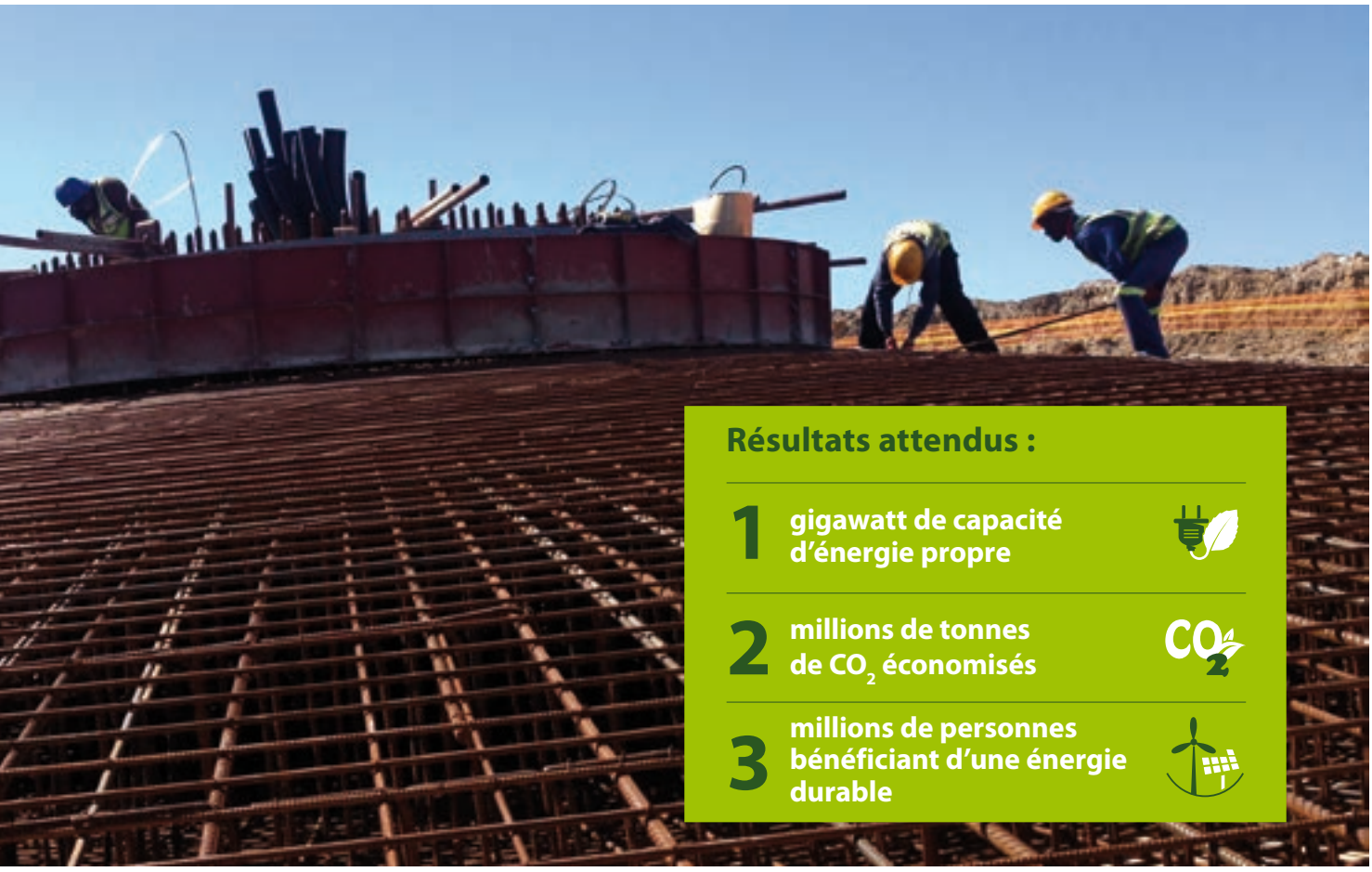

Bristol à l'avant-garde des villes durables et résilientes

Bristol est à l'avant-plan d'un mouvement mondial de villes qui réinventent la signification du développement durable et résilient à l'ère des changements climatiques. La BEI est fière d'avoir apporté son soutien à l'ambitieux programme énergétique de la ville.

Située dans le sud-ouest de l'Angleterre, Bristol s'est vu décerner récemment le titre de capitale verte de l'Europe 2015. Cette récompense distingue les nombreuses initiatives que la ville a lancées au fil des ans pour protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie de sa population.

Bristol, capitale verte de l'Europe 2015

Bristol mérite bien ce titre de capitale verte. Il s'agit de la ville la plus verte du Royaume-Uni. Pratiquement un cinquième des habitants de Bristol se rendent à pied à leur travail. Le nombre de cyclistes a doublé ces dernières années. Les émissions de carbone diminuent constamment à Bristol depuis 2005, malgré sa croissance économique.

George Ferguson, le maire de Bristol, explique comment la ville a obtenu ces résultats impressionnants : « En réalité, Bristol travaille à l'obtention du titre de capitale verte européenne depuis plusieurs générations. Notre réussite s'explique par quarante années de travaux exploratoires précurseurs en matière de développement durable. Ces travaux se sont déroulés, pour l'essentiel, à l'échelon de la population, démontrant une réelle évolution et un esprit communautaire dans des domaines comme l'énergie, les déchets, l'alimentation et les transports. Nous avons tissé ces dernières années un partenariat de capitale verte regroupant 750 organisations, petites et grandes. »

Néanmoins, la ville n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers et a engagé un budget de 500 millions d'EUR pour l'amélioration de ses transports jusqu'en 2015 et de 300 millions d'EUR à l'appui des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En tant que signataire de la Convention des maires en 2009, la ville s'est fixé des objectifs ambitieux pour réduire sa consommation d'énergie de 30 % et ses émissions de CO_2

1 habitant de Bristol sur cinq se rend à pied à son travail

CO_2 Les émissions de CO_2 diminuent depuis 2005, malgré la croissance de l'économie

Le nombre de cyclistes a doublé ces dernières années

de 40 % d'ici à 2020 et de 80 % d'ici à 2050 (par rapport aux niveaux de référence de 2005).

En effet, les villes peuvent jouer un rôle déterminant dans l'atténuation des effets des changements climatiques, dans la mesure où elles comptent pour près de 80 % de la consommation d'énergie et des émissions de CO_2 dans l'Union européenne. ELENA, le mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux, vise à libérer le potentiel des villes à économiser l'énergie et à réduire les émissions de CO_2.

Le mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (ELENA) et son soutien en faveur de Bristol

ELENA est une initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne. Son but est d'aider les collectivités locales et régionales à élaborer des projets liés à l'efficacité énergétique ou aux énergies renouvelables, afin d'améliorer leurs chances d'attirer des financements. Depuis sa création en 2009, ELENA a soutenu 36 projets dans 14 États membres de l'UE, en accordant au total quelque 65 millions d'EUR de subventions. ELENA devrait permettre de mobiliser jusqu'à 3,5 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires.

« Bristol deviendra sous peu la grande ville du Royaume-Uni la plus efficace sur le plan énergétique et ce sera, pour une large part, grâce au soutien accordé par la Banque européenne d'investissement au titre d'ELENA, en vue de mettre en place diverses mesures locales, à la fois stratégiques et durables, en matière d'énergie pour améliorer la qualité de vie à Bristol. Parmi ces mesures, nous avons notamment prévu de créer notre propre société de services énergétiques, à caractère éthique », a ajouté M. Ferguson.

En 2012, la ville de Bristol a reçu, au titre d'ELENA, une aide non remboursable de 2,6 millions d'EUR destinés à appuyer ses investissements dans les énergies durables (161 millions d'EUR). Ceux-ci visent, entre autres, à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et publics, à installer des panneaux photovoltaïques sur des toits publics et privés et à moderniser les systèmes de chauffage urbain.

Bristol favorise la mise au point des meilleures pratiques. Partout dans le monde, les villes peuvent apprendre les unes des autres, en suscitant une évolution positive vers des villes résilientes et orientées vers leurs habitants. ■

BRISTOL 2015 EUROPEAN GREEN CAPITAL

George Ferguson, le maire de Bristol, et Mareike Schmidt, directrice du programme ELENA, avec le reste de l'équipe

Réhabiliter l'ancien **pour bâtir l'avenir**

Brownfields et Ginkgo sont deux fonds de capital-investissement spécialisés dans le réaménagement d'anciens sites industriels en zone urbaine. Grâce au soutien de la BEI, ils mobilisent des investisseurs privés et institutionnels et aident des projets à voir le jour, en particulier en France et en Belgique.

D'après les estimations, on compte 3,5 millions de sites industriels contaminés dans l'Union européenne, dont 500 000 requièrent des travaux de dépollution. En raison de son passé industriel, la France a hérité à elle seule de quelque 250 000 de ces sites, avec au moins 15 000 à 20 000 hectares de zones urbaines dégradées qui peuvent être réaménagées. La Belgique n'a pas été épargnée elle

non plus, avec environ 20 000 sites à réhabiliter. Le réaménagement de ces sites – qu'ils aient autrefois abrité des complexes industriels, des usines de taille moyenne, des stations-service ou toute autre activité ayant conduit à une contamination des sols – présente des avantages évidents.

La dépollution et la reconversion de ces sites en zones résidentielles et (ou) commerciales contribuent à la réduction des risques sanitaires et environnementaux tout en offrant de nouvelles perspectives d'aménagement urbain.

Un marché au potentiel immense

Étant donné la complexité technique, la législation environnementale et les coûts opérationnels induits par le nettoyage des sous-sols et l'élimination de l'amiante dans les sites industriels, les autorités locales sont obligées de recourir aux services de spécialistes et au financement par des investisseurs privés.

Aux États-Unis, le concept de fonds de capital-investissement combinant expertise technique et financière est déjà bien établi. Le Cherokee Fund, par exemple, qui existe depuis plus de 20 ans, a déjà réhabilité près de 500 sites et gère aujourd'hui un portefeuille de 2 milliards d'USD. En Europe continentale, cependant, le réaménagement de friches industrielles avec l'intervention d'investisseurs privés reste encore à un faible niveau, les propriétaires de sites, les aménageurs et les promoteurs immobiliers préférant opérer au cas par cas. L'on en trouve certes quelques exemples au Royaume-Uni, comme le stade olympique de Londres, mais le potentiel commercial et urbain offert par cette possibilité d'intermédiation entre propriétaires, industriels privés et publics, aménageurs et promoteurs est encore loin d'être pleinement exploité.

Brownfields Fund

Brownfields est spécialisé dans le nettoyage et le réaménagement de friches industrielles selon un modèle novateur. Le fonds achète d'anciens sites industriels pollués, puis finance et réalise tous les travaux de démolition, de désamiantage et de nettoyage avant de réaménager ces sites pour les affecter à de nouveaux usages.

Le fonds a démarré son activité sur le site fortement pollué du centre de tri postal de Villeneuve-la-Garenne. En moins de dix-huit mois, la société a désamianté et démoli les bâtiments existants, nettoyé le site, construit des routes de liaison avec la ville et bâti un immeuble industriel de 23 000 m² afin d'abriter un nouveau centre de tri pour le groupe La Poste dans le département des Hauts-de-Seine. Le site accueille aujourd'hui près de 600 salariés.

Brownfields a procédé au lancement, à la reconversion et à la mise en place de plus de 20 opérations de petite et moyenne dimension, en mobilisant jusqu'à 100 millions d'EUR d'investissements. Son intervention a permis de mettre à disposition 100 000 m² de biens résidentiels et commerciaux dans plusieurs agglomérations françaises (région parisienne, Lyon, Marseille, Évreux et Montpellier).

Depuis 2013, grâce au soutien de la BEI, Brownfields a levé 120 millions d'EUR auprès d'investisseurs institutionnels privés via un fonds de capital-investissement. Le nouveau fonds est dédié aux projets de grande dimension pouvant mobiliser jusqu'à 250 millions d'EUR d'investissements nouveaux en France et en Belgique.

Ginkgo Fund

Depuis 2010, Brownfields n'est plus le seul intervenant sur ce marché prometteur. Ginkgo, un fonds appuyé par la BEI, la Caisse des dépôts et la Compagnie Benjamin de Rothschild et soutenu par une dizaine d'autres investisseurs institutionnels privés et publics, dispose d'un budget de 81 millions d'EUR.

Ginkgo est spécialisé dans les projets de moyenne dimension et, surtout, les projets à grande échelle. Il n'acquiert que quelques sites à des entreprises industrielles et s'appuie plutôt sur les contributions d'investisseurs immobiliers en quête de vastes projets d'aménagement immobilier locatif et (ou) commercial dans les régions de Paris et de Lyon et dans les agglomérations belges à forte densité démographique.

Gingko a largement engagé l'intégralité des fonds à sa disposition et a pris ainsi une année d'avance sur son calendrier d'investissement. Dans le cadre de sept projets, il a obtenu des permis de construire pour près de 230 000 m² au cœur des plus grandes villes françaises et belges ; plus de 3 000 logements sont en construction, 5 000 emplois ont été créés dans le contexte des projets entrepris et 100 % des projets sont autofinancés, c'est-à-dire qu'ils ne bénéficient d'aucune forme de subvention ou de financement par des fonds publics. Le projet phare, qui a reçu le soutien de la Ville de Lyon, est l'ancien site du fabricant électroménager Fagor-Brandt, avec jusqu'à 17 millions d'EUR engagés. Les travaux de démolition et de dépollution ont commencé sur cette friche industrielle, ainsi que sur deux autres sites en Belgique. D'autres permis d'aménagement devraient en outre être obtenus dans un proche avenir. Les localisations urbaines stratégiques et le soutien apporté par Gingko par l'intermédiaire de promoteurs immobiliers renommés devraient faciliter la vente de ces sites une fois qu'ils auront été décontaminés. ■

L'Afrique du Sud inaugure **sa première centrale solaire à concentration**

L'Afrique du Sud a inauguré sa première centrale solaire à concentration à Pofadder, une petite ville de la province du Cap-du-Nord. Cette centrale électrique de 100 MW, dont le financement a bénéficié d'un prêt de la BEI de 210 millions d'EUR, permettra d'éclairer 80 000 foyers tout en réduisant les émissions de carbone de l'Afrique du Sud de 300 000 tonnes par an.

80 000 foyers raccordés au réseau électrique

300 000 tonnes de CO_2 économisées par an

1 000 emplois nouveaux

Pofadder se trouve au cœur d'une région particulièrement défavorisée et les fondateurs de la petite ville n'imaginaient certainement pas qu'elle susciterait un jour un intérêt mondial. C'est pourtant dans cette bourgade peu peuplée que, lundi 2 mars, le ministre sud-africain du développement économique, M. Ebrahim Patel, a inauguré la première centrale solaire à concentration d'Afrique du Sud, en présence de représentants de la société Ka-Xu Solar One, réalisatrice du projet.

Avec ses 360 000 miroirs cylindro-paraboliques et sa capacité de stockage de 2,5 heures, cette centrale est la plus grande de l'hémisphère sud. Sa mise en service ne pouvait mieux tomber pour l'Afrique du Sud, au moment où ESKOM, la principale compagnie d'électricité du pays, peine à faire face à une demande en augmentation constante. Qui plus est, le parc de centrales d'ESKOM – essentiellement des centrales au charbon – accuse un grave déficit d'entretien, cause de longues coupures de courant pour tout le pays.

La nouvelle centrale solaire va soulager le fournisseur national et éclairer 80 000 foyers, tout en réduisant les émissions de carbone de l'Afrique du Sud de 300 000 tonnes par an. Avec ce projet, d'un coût total de 558 millions d'EUR, le promoteur, Abengoa, a facilité un transfert de technologie entre l'Europe et l'Afrique et créé près de 1 000 emplois pour la seule phase de construction.

Grâce aux projets d'énergies renouvelables, les villes naguère endormies de la province du Cap-du-Nord voient leur structure sociale durablement transformée. Plusieurs hôpitaux et établissements scolaires sont en train de sortir de terre à Upington et Pofadder, tandis qu'une nouvelle université s'est installée à Kimberley. En appuyant la diversification des sources d'énergie et, notamment, la réduction de la part des centrales au charbon dans la production d'électricité, le financement du développement va rester un ingrédient essentiel dans la réalisation du programme lancé par l'Afrique du Sud pour réformer son secteur énergétique. ■

Un nouveau bureau à Tbilissi

La BEI a ouvert un nouveau bureau à Tbilissi, en Géorgie, en avril 2015. Grâce à cette nouvelle représentation, la Banque pourra renforcer son appui au secteur public et au secteur privé et intensifier ses relations avec les promoteurs et les banques partenaires dans la région du Caucase.

Publications

- Rapport sur la durabilité 2014
- Brochure sur le financement de l'action pour le climat
- Brochure sur les instruments innovants pour le financement climatique
- Rapport PME 2014

Pour plus d'informations :
www.eib.org/publications

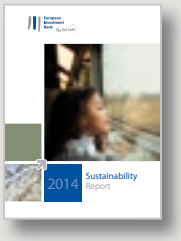

Agenda

- **21-27 septembre 2015**
  Semaine du climat, New York
- **30 septembre - 2 octobre 2015**
  UrbanTec Brasil 2015 – Smart Solutions for Better Cities, Rio de Janeiro
- **30 novembre - 11 décembre 2015**
  Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21), Paris

Pour plus d'informations :
www.eib.org/events

Ça bouge @ la BEI

Volkmar Bruhn-Leon
a été nommé directeur du département Gestion des transactions.

Sandrine Croset
a été nommée directrice du département Gestion des contreparties.

Werner Schmidt
a été nommé directeur du département Environnement et développement régional.

Klaus Trömel
a été nommé secrétaire général.

Marjut Santoni
a été nommée secrétaire générale adjointe.

Jean-Christophe Laloux
a été nommé directeur général et chef des opérations.

Luca Lazzaroli
a été nommé directeur général et chef adjoint des opérations.

Carlos Guille
a été nommé directeur général de la direction Gestion et restructuration des transactions.

Romualdo Massa-Bernucci
a été nommé directeur général adjoint des opérations.

Tilman Seibert
a été nommé directeur général adjoint des opérations.

Nicholas Barclay
a été nommé directeur du département Gestion de l'information et passation des marchés.

Banque européenne d'investissement
La banque de l'UE

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
(+352) 43 79 1
(+352) 43 77 04

Veuillez consulter le site web de la Banque pour obtenir la liste actualisée des bureaux existants et leurs coordonnées.

QH-AA-15-157-FR-C © BEI - 09/2015 - FR

Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

Une contribution **décisive**

Grâce aux financements accordés par la BEI en 2014, **3 millions de tonnes d'émissions de CO_2 ont été évitées**, ce qui équivaut au retrait de **1,5 million de voitures de la circulation routière.**

facebook.com/EuropeanInvestmentBank

EIBtheEUbank

youtube.com/EIBtheEUbank

www.bei.org